



Résumé du rapport relatif aux comptes spéciaux du Trésor (CST) pour l'année budgétaire 2018

Levier incontournable de mise en œuvre des programmes et actions de développement économique et social durable, les comptes spéciaux du Trésor (CST) entant que composante essentielle du budget de l'Etat contribuent, de façon de plus en plus marquée, dans le financement de l'action publique résolument axée sur la réalisation de grands projets structurants.

Le rapport relatif aux comptes spéciaux du Trésor (CST) pour l'année budgétaire 2018 tend à relater la contribution desdits comptes, en particulier les comptes d'affectation spéciale (CAS), dans la consécration des choix socio-économiques nationaux, la promotion de l'emploi et du développement durable ainsi que le renforcement du développement humain et la cohésion sociale et spatiale.

Ledit rapport s'articule autour des axes suivants :

- ▶ L'évolution du nombre des CST a connu une régression continue depuis le début des années 2000, passant de 156 en 2001 à 71 en 2017. Cette forte baisse est imputable essentiellement à la mise en place d'une logique de rationalisation et d'efficacité en matière de gestion desdits comptes ;
- ▶ L'analyse de la structure des ressources et des charges des CST, par nature de comptes, au titre de l'exercice 2016 par rapport à celle afférente aux années 2015 et 2014 fait ressortir le bilan comptable ci-après :

1- Comptes d'affectation spéciale :

Le montant total des ressources réalisées par les CAS s'élève en 2016, à 176.551 MDH contre 159.115 MDH en 2015 et 147.192 MDH en 2014, soit une progression de 9,52% en moyenne par an sur la période 2014-2016.

Parallèlement, le montant global des dépenses réalisées par les CAS s'est établi à 63.749 MDH en 2016 contre 53.633 MDH et 53.435 MDH, respectivement, en 2015 et 2014, en hausse de 9,23 % en moyenne par an sur la période 2014-2016.

2- Comptes de financement :

L'encours total des comptes de financement est passé de 222,05 MDH en 2014 à 166,67 MDH en 2016, soit une diminution de 55,38 MDH.

L'analyse de l'évolution dudit encours, par catégorie de bénéficiaires, montre qu'en 2016, le crédit agricole du Maroc (CAM) a bénéficié de 32,80% dudit encours, suivi par la Société de financement JAIDA avec 31,02 %, la Société Marocaine d'Assurance à l'Exportation (SMAEX) avec 23,81 % et l'ONEE (Branche eau) avec 9,53 %.

3- Comptes d'adhésion aux organismes internationaux :

Le montant total des participations du Maroc versées aux organismes internationaux a atteint 15,92 MDH au cours du premier trimestre 2017 et 327,37 MDH en 2016, contre 334,58 MDH en 2015 et 354,94 MDH en 2014. Quant aux crédits prévus par la loi de finances pour les années 2017 et 2018 ainsi que les projets de lois de finances pour les années 2019 et 2020, ils s'élèvent, respectivement, à 1.103,22 MDH, 1.883,58 MDH et 829,45 MDH et 823,17 MDH.

4- Comptes d'opérations monétaires :

Ces comptes ont enregistré en 2016, à travers le compte intitulé « Différence de change sur ventes et achats de devises » qui retrace les gains et les pertes sur les achats et les ventes de devises effectués par Bank Al-Maghrib, des ressources et des charges, respectivement, de 97,437 MDH et 104,792 MDH.

5- Comptes de dépenses sur dotations :

Les prévisions des ressources et le plafond des charges desdits comptes au titre de la période 2014-2016 s'élèvent à 31.750,49 MDH, représentant, respectivement, 14,09 % et 16,90 % des ressources et des charges globales des comptes spéciaux du Trésor.

- ▶ Les principales réalisations des CAS mettant en exergue l'importance des efforts déployés par les pouvoirs publics en vue d'assurer le développement social, la promotion de l'emploi et du développement durable ainsi que le renforcement du développement humain et de la cohésion sociale et spatiale.

L'enveloppe totale des dépenses réalisées dans le cadre des comptes spéciaux du Trésor s'élève en 2016, à 80.957 MDH dont 63.749 MDH représentant la part des comptes d'affectation spéciale, soit 78,74 % du total.

La ventilation du montant desdites dépenses, par domaine d'activité, au titre de l'année 2016, se présente comme suit :

- Le domaine du développement territorial : (31.154,00 MDH),
- soit 48,9 % ;
- Le domaine du développement humain et social: (11.287,37 MDH),
- soit 17,7 % ;
- Le domaine du renforcement des infrastructures: (6.425,47 MDH), soit 10,1 % ;
- Le domaine du développement agricole et de la pêche : (6.217,65 MDH), soit 9,8 % ;
- Le domaine de la promotion économique et financière: (4.573,53 MDH), soit 7,2 % ;
- Les autres domaines : (4.091,38 MDH), soit 6,3%.